

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





Sommaire :

LE CRAJEP OCCITANIE	3
1. PRÉSENTATION :	3
2. LE RÉSEAU :	4
3. LES INSTANCES DIRIGEANTES :	6
4. L'ÉQUIPE SALARIÉE DU CRAJEP :	9
5. UNE ACTION DE TÊTE DE RÉSEAU :	9
AXE 1 : ANIMATION DU RÉSEAU	10
1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL :	10
2. VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES :	11
3. ANIMATION DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES :	12
4. COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE :	12
AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DU RÔLE POLITIQUE	15
1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE :	16
2. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES ET ACTIONS DE PLAIDOYER :	16
3. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRÉSENTATION :	19
4. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNÉS :	19
AXE 3 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES	26
1. PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : LA DYNAMIQUE REGIONALE PROVOX :	27
3. RECHERCHE COLLABORATIVE SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES 2022-2023 :	29
4. ACTION DE PROMOTION DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE 2022-2023 :	31
5. SÉMINAIRE DRAJES ET CYCLE DE CONFÉRENCES :	33

LE CRAJEP OCCITANIE

1. PRÉSENTATION :

OBJET

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Occitanie est une **coordination** volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Éducation Populaire à l'échelle du territoire régional.

SES MISSIONS

- **Représenter** les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences.
- **Construire** une parole commune, faire des propositions.
- **Contribuer** aux politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.
- **Défendre et promouvoir** le secteur jeunesse - éducation populaire.
- **Valoriser** l'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives.
- **Favoriser** l'information, la concertation, l'échange, la réflexion entre ses membres.
- **Encourager** l'action collective et le développement de projets communs.

DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- ✓ Pour une politique transversale de jeunesse.
- ✓ Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire.
- ✓ Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement.
- ✓ Pour une Europe citoyenne et sociale.
- ✓ Pour une nouvelle organisation de l'action publique.



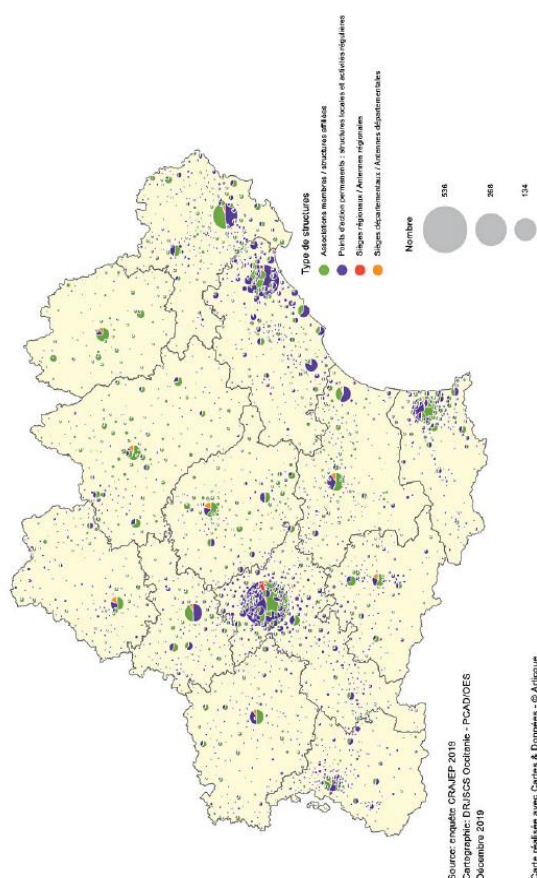
2. LE RÉSEAU :

UN RÉSEAU IMPORTANT EN RÉGION OCCITANIE

Le CRAJEP est une tête de réseau associative. Il réunit des organisations régionales (associations, unions, fédérations) réunissant elles-mêmes des échelons départementaux et/ou locaux.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont présentes sur l'ensemble de la région et s'adressent à des milliers de jeunes et d'adultes.

Implantation des membres du CRAJEP et de leurs réseaux en Occitanie



Le Crajep en chiffres



28 associations régionales membres avec **8700** points d'implantation locale (associations, sièges, structures locales et activités régulières).

2467 communes où au moins une structure membre du CRAJEP est localisée, soit **55 %** des communes d'Occitanie.

1900 000 bénéficiaires des activités, soit un habitant sur trois de la région concerné par l'activité des associations du CRAJEP.

700 000 adhérents (personnes physiques), **52 000** bénévoles mobilisés (hors bénévoles occasionnels), **6300** volontaires mobilisés (services civiques et CEE).

18 200 emplois soit **8 000** ETP salariés au niveau des associations régionales et départementales.

Source : Enquête Crajep 2019.
État des lieux sur données 2018.

Elles sont présentes sur l'ensemble du territoire régional et développent de nombreuses actions et des services variés avec et pour les habitants :

Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité, de laïcité, les associations régionales et leurs structures locales interviennent dans des champs divers : les vacances et les loisirs, la culture, le sport, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la promotion des échanges culturels, la mobilité des jeunes, le développement des solidarités, l'engagement citoyen, la formation et l'insertion, les lieux d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, le développement rural et agricole...

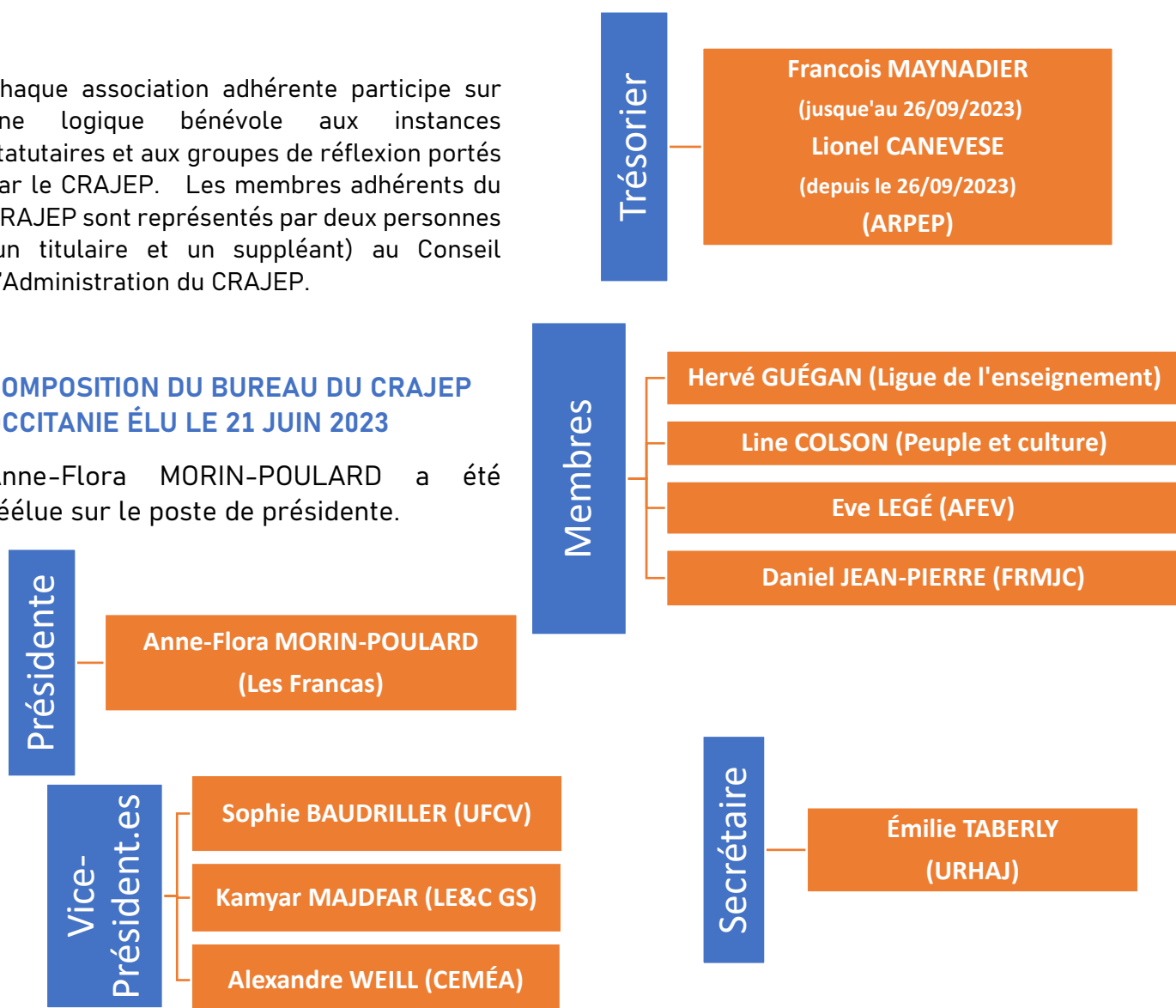
			
			
			
			
			
			
			

3. LES INSTANCES DIRIGEANTES :

Chaque association adhérente participe sur une logique bénévole aux instances statutaires et aux groupes de réflexion portés par le CRAJEP. Les membres adhérents du CRAJEP sont représentés par deux personnes (un titulaire et un suppléant) au Conseil d'Administration du CRAJEP.

COMPOSITION DU BUREAU DU CRAJEP OCCITANIE ÉLU LE 21 JUIN 2023

Anne-Flora MORIN-POULARD a été réélue sur le poste de présidente.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRAJEP OCCITANIE - 2023

28 STRUCTURES ADHERENTES	NOM Prénom	CA CRAJEP
AFEV	LEGÉ Ève	Titulaire
	GHANDOUR Soizic	Suppléante
AFOCAL	DUMONTIER Manon	Titulaire
	FILLOT Loïc	Suppléant
AROEVEN	MAURAGE Chloé	Titulaire
	CHAZE Caroline	Suppléante
ARPEP	CANEVESE Lionel	Titulaire
	LEROUX Michel	Suppléant
CEMÉA	WEILL Alexandre	Titulaire
	MOREAUX François	Suppléant
CIVAM	LEBEAU Raphaël	Titulaire
	LOCURATOLO Marco	Suppléant
COTRAVAUX	SAVIGNAC-SERRES Chantal	Titulaire
	PRAT Walter	Suppléant
CRAFAL	DUPOUY Aurélie	Titulaire
	GUINVARCH André	Suppléant
ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE	LEBÈGUE Christophe	Titulaire
	SURROCA Lilian	Suppléante
FAMILLES RURALES	VANGELISTA Charles	Suppléant
	POVERT Francis	Titulaire
FNCTA	LOWY Christine	Titulaire
	BENSOUSSAN Jean-Louis	Suppléant
UR FRANCAS	MORIN-POULARD Anne-Flora	Titulaire
	LAUTIER Éric	Suppléant
UR JPA	BEYRAT Jean-Jacques	Titulaire
	DEGEILH Annie	Suppléante
LÉO LAGRANGE	JOLI Régini	Titulaire
	HUILLET Michel	Suppléant

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	GUÉGAN Hervé	Titulaire
	SCOPEL Marc	Suppléant
LE&C GRAND SUD	MAJDFAR Kamyar	Titulaire
FR MJC	JEAN-PIERRE Daniel	Titulaire
	LE MONTAGNER Jacques	Suppléant
MRJC	COUTAREL Fanette	Titulaire
	NOUVEL Colombe	Suppléante
OCCE	SIRVEN Sandrine	Titulaire
	AUDO Christine	Suppléante
LES PETITS DÉBROUILLARDS	MARTARÊCHE Sébastien	Titulaire
	PLÉGAT Emilie	Suppléante
PEUPLE ET CULTURE	COLSON Line	Titulaire
	ÈVE Pierre	Suppléant
PLANNING FAMILIAL	FAVIER Carine	Titulaire
	TAURINYA Marie-France	Suppléante
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	BRACHET Romain	Titulaire
	COUSTOLS Pauline	Suppléante
SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE	AMARDIJA Tarek	Titulaire
	DIOMBOUSSEGUE Adama	Suppléante
UFCV	BAUDRILLER Sophie	Titulaire
	LIGNÈRES Dominique	Suppléant
UF CENTRES SCOCIAUX ET SOCIOCULTURELS	BANIOL Marie-Claude	Titulaire
	TOURNIÉ Bastien	Suppléant
UR FOYERS RURAUX	BAILLEAU Pascal	Titulaire
	DESCOURS Nicole	Suppléante
URHAJ	TABERLY Émilie	Titulaire
	BERGON Jean-Marie	Suppléant

4. L'ÉQUIPE SALARIÉE DU CRAJEP :

- **Marianne LOISEAU-NAÏL**, directrice [CDI, temps plein, fin de contrat le 31/12/2023]
- **Pierre-Emmanuel BÉNÉZET**, coordinateur [CDI, temps plein, début de contrat le 01/12/2023]
- **Assia AMDI**, assistante administrative [CDI, temps plein]
- **David DEVIC**, chargé de mission [contrat de professionnalisation, temps partiel, débuté le 13/01/2023, rupture anticipée le 18/10/2023]
- **Thomas MICHELET**, chargé d'étude sur la recherche collaborative à propos de l'engagement des jeunes [stagiaire en alternance, fin de stage le 30/06/2023]

5. UNE ACTION DE TÊTE DE RÉSEAU :

Une action de coordination et d'animation au niveau régional.

La coordination et l'animation du réseau régional contribuent à tisser et à entretenir des liens entre les membres pour permettre un travail d'échange, de mutualisation et de réflexion sur l'éducation populaire et la jeunesse au niveau régional.

Le CRAJEP conduit son action de tête de réseau en assurant différentes missions et fonctions spécifiques et essentielles, au bénéfice de son réseau :

Représentation :

- Participation à des instances de décisions politiques.
- Représentation active auprès des pouvoirs publics.
- Rôle de veille et d'interpellation.
- Contribution à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Promotion et valorisation :

- Actions de communication, production d'outils partagés, pour une meilleure reconnaissance.
- Portage d'une parole collective et défense de valeurs communes.
- Défense de la spécificité du modèle associatif, des principes et des actions de l'éducation populaire.

Animation du réseau :

- Mise en place d'espaces d'échange, de coopération, de mise en synergie : rencontres, réflexions, échanges de pratiques, de compétences, d'expériences et de savoir-faire...
- Mise en œuvre et coordination d'actions fédératrices.
- Information des adhérents, fonction ressources et de conseils auprès des membres.

Mutualisation de moyens :

- Développement d'actions collectives : développement de projets, en appui sur l'expertise des associations adhérentes.
- Appui au développement de projets d'intérêt régional et aux partenariats associatifs.

AXE 1 : ANIMATION DU RÉSEAU

1. RENFORCER LA DYNAMIQUE DE RÉSEAU ET SOUTENIR L'ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL :

Plateforme représentative des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP tient sa principale ressource de la mobilisation et de l'investissement de ses associations membres.

Le CRAJEP s'attache à remplir sa mission essentielle d'animateur de réseau, par :

Le développement des liens inter-réseaux :

L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter réseaux.

- **Animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.
- **Développer l'interconnaissance entre les membres du réseau** pour encourager la mutualisation, les échanges, la coopération et la construction d'une parole commune...
- **Favoriser la connaissance des activités de chaque association membre.**

L'animation de la vie du CRAJEP :

- **Assurer le bon fonctionnement de la vie statutaire et des espaces d'échanges** pour favoriser la mobilisation de ses membres autour du projet et des actions du CRAJEP.

Le développement de sa fonction « lieu ressource » :

En interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échanges d'informations entre ses membres.

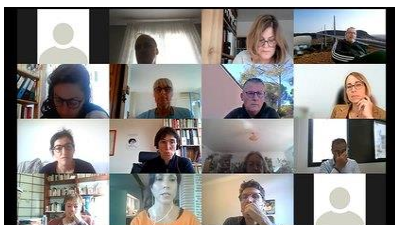
- **Favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres.
- **Contribuer au partage d'expériences** et d'expertises entre les réseaux.
- **Être un espace de veille et de régulation** concernant des difficultés rencontrées par les AJEP au niveau régional.

Le renforcement de l'information et de la communication interne et externe :

- **Développer l'information du réseau.** La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer des outils d'information internes, mais aussi de rendre plus lisibles les actions à l'externe.

2. VIE STATUTAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES INSTANCES :

L'animation du réseau régional passe par la mise en place d'instances et d'espaces d'échanges et de rencontre entre les membres du CRAJEP.



• Un Conseil d'Administration et un Bureau mobilisés :

Le CA et le Bureau se sont réunis régulièrement tout au long de l'année 2023, en visioconférence et en présentiel. Les CA ont généralement été suivis et/ou précédés d'un Bureau, chargé de préparer les dossiers à traiter et de mettre en œuvre les orientations et décisions arrêtées.

- **Assemblée générale annuelle :** Elle s'est tenue le 21 juin 2023, en format hybride (initialement prévue en présentiel, à la MJC de Lézignan Corbières, les obsèques d'une ancienne salariée du CRAJEP ont nécessité de mettre en place une possibilité de visioconférence en plus du présentiel et d'adapter les horaires).
- **Renouvellement des instances dirigeantes :** Les instances du CRAJEP Occitanie, CA et Bureau, ont été renouvelés le 21 juin 2023 à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire et du Conseil d'administration qui a suivi l'AG.

INSTANCES 2023	PARTICIPATIONS	RENCONTRES
CRAJEP Occitanie : 28 associations adhérentes et 10 réunions d'instances en 2023		
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE		AG
	16 associations présentes, 7 associations représentées	21 juin 2023
CONSEIL D'ADMINISTRATION		5 CA
	19 associations présentes, 4 associations représentées	6 février 2023
	18 associations présentes, 3 associations représentées	12 mai 2023 + Séminaire
	16 associations présentes, 7 associations représentées	21 juin 2023
	18 associations présentes, 2 associations représentées	26 septembre 2023
	20 associations présentes, 5 associations représentées	15 décembre 2023
BUREAU		4 BUREAUX
	5 membres	6 mars 2023
	4 membres	7 juin 2023
	5 membres	12 juillet 2023
	8 membres	26 septembre 2023

3. ANIMATION DE COMMISSIONS ET DE GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES :

Les commissions et groupes de travail du CRAJEP réunissent des salariés et des bénévoles des associations régionales membres. Ce sont des lieux de réflexion, d'élaboration collective, de co-construction de propositions et des instances d'information, d'échanges et de mutualisation entre les membres. Elles peuvent ainsi aboutir à la mise en œuvre de contributions collectives ou de projets communs entre associations.

► **La priorité a été donnée en 2023, aux groupes de travail à visée opérationnelle (notamment la mise en œuvre et le suivi des actions collectives 2022-2023) :**

- ✓ Groupe de suivi : **Recherche collaborative sur l'engagement des jeunes.**
- ✓ Groupe de travail : **Action de promotion des métiers de l'éducation populaire et de l'animation.**
- ✓ Groupe de suivi : **Action CREPS de Toulouse.**
- ✓ Groupe de travail : **Cycle de conférences et séminaire DRAJES.**

► **Commission culture :**



Le Conseil d'administration du CRAJEP a souhaité, en début d'année 2022, mettre **en place une commission régionale culture**, avec l'ensemble des associations membres du CRAJEP intéressées et actives dans le domaine de la culture. En 2023, cette commission a poursuivi son travail, et s'est réunie à de nombreuses reprises.

Un séminaire en mai et trois réunions de la commission ont permis de mettre en place la conférence régionale sur les pratiques en amateur, en octobre, à la MJC de Lézignan-Corbières, avec une diffusion en direct sur la chaîne YouTube.

4. COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE :

Pour mieux jouer son rôle de structure ressource, pour soutenir ses membres par des analyses de l'environnement politique et social, mais également pour promouvoir les associations et accroître la lisibilité du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire en région, **le CRAJEP dispose de plusieurs outils d'information et de communication.**

LE SITE INTERNET : UN OUTIL POUR LE GRAND PUBLIC ET UN OUTIL RESSOURCE POUR LE RÉSEAU

En 2023 : près de 1 300 pages vues sur le site.

Il constitue une « vitrine » pour le grand public et les partenaires, mais est aussi un espace ressource pour les membres du CRAJEP et les acteurs de l'éducation populaire.

Il permet à la fois :

- Une visibilité des objectifs, des actions, de l'actualité du CRAJEP et de ses membres (temps forts...), et des partenaires opérationnels et institutionnels du CRAJEP.
- Une valorisation du réseau en présentant les associations membres, leurs coordonnées, leurs actualités avec un renvoi sur leurs propres sites.
- L'accès à des ressources externes et internes, avec la possibilité de télécharger des documents (documents thématiques du CNAJEP et du CRAJEP) et également une rubrique offres d'emplois.
- Une ouverture sur l'extérieur : il s'agit de rendre compte plus largement des enjeux et des débats de la vie associative et de l'éducation populaire, tant au niveau régional que national.

www.crajep-occitanie.fr



UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

la page Facebook



la page LinkedIn (depuis décembre 2023)



les chaines YouTube



LA NEWSLETTER : UN OUTIL RESSOURCES POUR LE RÉSEAU

A la Une



WEBCONFERENCE REGIONALE : "Accès au numérique, Numérique éducatif & Education aux médias : quels enjeux aujourd'hui ?"

Elle se tiendra le 12 décembre 2023 de 16h00 à 18h30. Le lien de connexion sera adressé aux personnes inscrites. [Inscription](#) obligatoire en ligne. [Invitation](#)

**WEBCONFERENCE
REGIONALE
12 décembre 2023**



**Accès au numérique, Numérique éducatif
& Education aux médias : quels enjeux aujourd'hui ?**

Objectifs :

- ⇒ Partager des connaissances autour des pratiques numériques des jeunes aujourd'hui
- ⇒ Bénéficier d'apports sur l'éducation aux médias et à l'information dans la construction de l'esprit critique : mieux s'informer, développer l'esprit critique afin de combattre la désinformation
- ... Offrir aux acteurs éducatifs un réseau, un espace d'échanges autour des enjeux

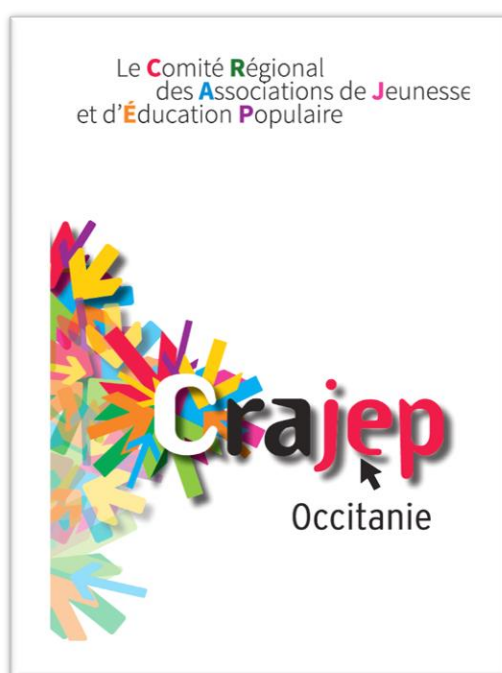
Édition et diffusion d'une newsletter mensuelle, interne au réseau.

Elle est adressée aux membres du CRAJEP, du Conseil d'administration, des commissions thématiques, au CNAJEP... Celle-ci permet une information régulière des membres sur l'actualité du secteur et des partenaires, l'agenda du comité, les actions programmées, de mettre à disposition des ressources... Elle permet également de mettre en valeur l'actualité des membres du CRAJEP.

Environ 110 destinataires. 12 numéros ont été édités en 2023.

LA PLAQUETTE DE COMMUNICATION POUR VALORISER LE RÉSEAU :

- Le CRAJEP : un rôle et des missions spécifiques.
- Le projet et les actions développées par les associations : des associations avec un même projet et une même ambition/Une action globale pour le développement de nos territoires.
- Le réseau régional en Occitanie : chiffres clés (nombres de structures, d'adhérents, de bénévoles, d'emplois, de bénéficiaires des activités...), carte d'implantation des réseaux membres du CRAJEP...
- Fiches de présentation de chacune des associations membres.



AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DU RÔLE POLITIQUE

Pour développer son rôle politique et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CRAJEP oriente son action autour de la :

Co-construction et du portage d'une parole politique commune dans le débat public :

- **Renforcer les espaces de débat politique** en interne et les espaces d'élaboration collective entre les membres.
- **Être un espace d'échanges**, d'analyse et de propositions quant aux enjeux économiques et politiques de nos AJEP.
- **Alimenter la parole des AJEP** par un travail d'analyse sociétale : évolutions sociales, territoriales, de l'environnement des AJEP...
- **Identifier des sujets, des thématiques prioritaires** à traiter au niveau du CRAJEP, pour alimenter le réseau et construire une parole commune.
- **Construire des propositions communes** et organiser la diffusion et la promotion de ces propositions.

Promotion et valorisation du secteur JEP :

- **Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative** dans les champs d'intervention prioritaires de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- **Assurer une fonction de plaidoyer et de portage politique** sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.
- **Développer des actions de communication externes** : actions d'interpellation et de mobilisation, rencontres publiques, production de documents thématiques...

Représentation du secteur JEP :

Il s'agit de confirmer le CRAJEP comme coordination représentative sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

- **Assurer une présence active et contributive dans les instances régionales** relevant de son champ de compétence.
- **Porter dans les instances où il siège, la parole de l'éducation populaire** et participer à la co-construction des politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire.
- **Conduire un travail de veille**, au niveau des instances concernées, pour identifier les enjeux, les questions à traiter et pour informer le réseau...



1. DES ESPACES INTERNES DE CO-CONSTRUCTION D'UNE PAROLE COMMUNE :

Au travers des instances, des travaux des commissions et des groupes thématiques, le CRAJEP offre à ses membres des espaces d'élaboration collective, des temps d'information, d'analyse, de construction d'une parole politique commune sur différents sujets. Le CRAJEP s'attache à organiser et à animer au mieux ces différents espaces essentiels, par la préparation des ordres du jour, la veille informative, la production de notes d'actualité et par l'établissement de comptes rendus réguliers.

2. PRISES DE PAROLE PUBLIQUES ET ACTIONS DE PLAIDOYER :

Appel des élus et des employeurs pour l'Animation et l'Éducation Populaire :



Le CRAJEP Occitanie a relayé l'appel des élus et des employeurs pour l'Animation et l'Éducation Populaire, signé par Hexopée et le CNAJEP.

Les employeurs de l'animation ont réussi à négocier des hausses de salaire et les collectivités locales ont pris des engagements forts pour soutenir les associations de l'éducation populaire et leurs salariés. Cependant, il est impératif que l'État impulse un effort plus soutenu.

Ainsi, il est demandé de revaloriser les financements de la CNAF aux associations et aux collectivités, de desserrer l'étau budgétaire subi par les collectivités pour qu'elles puissent participer à l'amélioration qualitative de l'animation, de soutenir la professionnalisation des associations en créant des emplois durables et de qualité grâce à une évolution massive du FONJEP, et enfin d'engager des politiques publiques nationales pour réguler les inégalités territoriales.

Cet appel lancé par les élus et employeurs de l'animation et de l'éducation populaire est une alerte décisive. L'État doit prendre ses responsabilités en organisant une conférence des financeurs afin d'éviter l'effondrement d'une filière essentielle, de ses emplois et de son utilité sociale pour la Nation.

Rencontre avec Prisca THÉVENOT :

Participation de certains membres du CRAJEP, au sein de la délégation LMAO, à la rencontre le 1^{er} décembre, à Toulouse, avec Prisca THÉVENOT (alors secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service National Universel). Les sujets d'échange portaient sur les différentes politiques publiques et dispositifs en faveur du soutien à la vie associative, ainsi que sur différents enjeux liés aux difficultés des associations.

Organisation des Rencontres Régionales de l'Éducation Populaire :



L'Éducation Populaire est une compétence partagée entre l'État, les conseils régionaux, les conseils départementaux et les communes et intercommunalités. Le CRAJEP Occitanie a donc organisé le 21 novembre 2023 une journée d'échanges et d'ateliers qui avait pour ambition de préparer les prochaines Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire qui se tiendront à Poitiers les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2024.

Cette journée avait pour objectifs d'offrir un cadre d'échange pour les responsables associatifs et politiques du secteur, de partager un état des lieux régional, sur ce qui représente l'Éducation Populaire dans les territoires de la région, de rendre lisible l'Éducation Populaire aux acteurs présents, de faire connaître et reconnaître les spécificités de structuration et d'action des associations de jeunesse et d'éducation populaire, de consolider les relations à chaque échelle de territoire, entre pouvoirs publics et associations de jeunesse et d'éducation populaire, de renforcer les relations à chaque échelle du territoire, entre pouvoirs publics et associations de jeunesse et d'éducation populaire, de partager des perspectives communes pour le secteur de l'Éducation Populaire et faire émerger des propositions, pour une nouvelle alliance pouvoir publics et associations de jeunesse et d'éducation populaire, et surtout de **formuler des propositions pour les RNEP 2024 (une contribution du CRAJEP Occitanie a ainsi été rédigée à l'issue de cette journée).**

Afin de répondre à l'ensemble de ces objectifs, cette rencontre régionale a notamment abordé les thèmes suivants au cours de deux tables rondes :

- Les relations entre associations d'éducation populaire et pouvoirs publics
- La valorisation des modèles socioéconomiques (MSE) des AJEP



Relai de communiqués de presse ou de prises de position en 2023 :



Mon association je l'adore j'y adhère!

Je (re)trouve mon association sur assojadorejadhere.fr

Poursuite de la campagne nationale
« Mon association, je l'adore, j'y adhère »

Lancement de Guid'Asso




LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME

Plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

Promotion de la semaine de l'Occitanie contre le racisme et l'antisémitisme



Relai de la participation du CNAJEP au CNR Jeunesse



100% educ pop

" L'éducation populaire c'est par et pour vous, et c'est partout "



Poursuite de la promotion de la campagne 100% éduc pop



Les jeudis du Cnajep pour lutter contre les idées des extrêmes droites

2022 - 2023

Lutte contre les idées des extrêmes droites



Dans le contexte de violences et de récupérations, l'éducation populaire s'engage

Communiqué, 11 juillet 2023

Nul ne peut se résoudre à la mort tragique et inacceptable d'un adolescent tué de la main d'un représentant des forces de l'ordre, ni à la spirale de violences et de destructions qui s'en est suivi. Le retour à un calme apparent, sous l'effet d'un dispositif uniquement sécuritaire, ne saurait conduire à accepter les outrances actuelles du débat public et la mise en accusation d'une partie des jeunes. Au contraire, il est impératif de formuler une analyse partagée et de coconstruire des réponses collectives et ambitieuses.

Positionnement lors du décès de Nahel, juin 2023



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 06 /10/2023

La suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires met en danger les acteurs de l'Éducation populaire

Sur la suppression du fonds de soutien aux activités périscolaires

Parmi bien d'autres !

3. UNE IMPORTANTE FONCTION DE REPRÉSENTATION :

Grace à ses multiples représentations, le CRAJEP est présent dans les relations qui se construisent avec les partenaires, pouvoirs publics, collectivités territoriales, acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire...

Ces représentations viennent nourrir la réflexion et les échanges entre les membres du comité régional et avec les partenaires concernés. Elles permettent aux AJEP d'être informées sur l'actualité, les enjeux, les évolutions en cours, et de porter un positionnement politique collectif. Ainsi, dans les différents espaces, il a été possible de porter les points de vue, les positions et propositions du CRAJEP et de ses membres.

Le CRAJEP s'est attaché en 2023, à maintenir sa présence dans les instances régionales pour affirmer le rôle de l'Éducation Populaire en région.

Acteur représentatif, le CRAJEP a continué d'investir les espaces qui structurent la vie associative et les instances de dialogue afin d'y porter les analyses et propositions sur la jeunesse et l'éducation populaire et de contribuer ainsi, à la reconnaissance de la contribution spécifique de ces associations.

L'engagement du CRAJEP au sein de ces instances est incontournable pour assurer sa mission de représentation régionale, et il est essentiel pour assurer aussi la mobilisation des réseaux régionaux.

4. LES PARTENAIRES ET INSTANCES CONCERNÉS :



RÉGION ACADEMIQUE
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de région académique
à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports (DRAJES)

L'Etat et notamment la DRAJES Occitanie :

Le CRAJEP est financé en 2023 par la DRAJES, dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO 2023-2025), à la fois sur le soutien à sa fonction de "Tête de réseau" et sur la mise en place d'actions prioritaires (conférences régionales et séminaire). Le CRAJEP dispose également de 2 postes FONJEP. Pour échanger sur le partenariat DRAJES / CRAJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2023, notamment avec le Pôle Engagement, Jeunesse et Vie associative.

Le CRAJEP participe également à la Commission régionale consultative du FDVA, ainsi qu'à la commission d'attribution des médailles.

En décembre 2023, l'agrément Jeunesse Éducation Populaire du CRAJEP Occitanie a été renouvelé pour une période de 5 ans.

Le CRAJEP participe aux instances de la Stratégie Régionale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté.

En 2022-2023, une action dans ce cadre a également été réalisée par le CRAJEP : une recherche collaborative intitulée « *Dynamisation et facilitation de l'engagement des jeunes* ». Une journée de restitution a eu lieu le 2 juin à Narbonne, les captations vidéo sont en ligne sur la chaîne YouTube du CRAJEP, et le rapport est aujourd'hui finalisé et diffusable.





Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées Méditerranée :

Le CRAJEP est partie prenante des instances mises en place par la Collectivité régionale et bénéficie d'une convention financière annuelle avec le Conseil Régional. Sur le fonctionnement « Tête de réseau » et sur une opération spécifique. Pour échanger sur le partenariat Conseil régional / CRAJEP / AJEP, plusieurs rencontres ont été organisées en 2023.

- Participation le 30 janvier 2023 à une réunion d'information dans le cadre de la mise en œuvre du Revenu Écologique Jeunes (REJ).
- Participation du CRAJEP à la Master Class contre le racisme et les discriminations (sous l'égide de l'UNESCO) le 22 mars 2023.
- Le 23 mars 2023, la Région Occitanie a adopté son Plan Régional Jeunesses 2023-2028, qui fixe 3 axes, 6 priorités et 30 mesures à l'attention des 15-29 ans.
- Sur demande de Guillaume DE ALMEIDA CHAVES, une rencontre en visio s'est tenue le 26 mai 2023, avec pour le CRAJEP Anne-Flora MORIN-POULARD (Présidente, Francas), Emilie TABERLY (Secrétaire, URHAJ), François MAYNADIER (Trésorier, ARPEP), Eve LEGÉ (membre du Bureau, AFEV), Hervé GUÉGUAN (membre du Bureau, Ligue de l'enseignement), et Marianne LOISEAU-NAÏL (Directrice).
- Participation à plusieurs réunions de travail sur la concertation Jeunesses et la mise en place du futur Conseil Régional des Jeunes.
- Participation à la rencontre partenariale autour de l'orientation scolaire le 30 novembre 2023.



Le CESER Occitanie / Pyrénées Méditerranée :

Le 1^{er} janvier 2018, le CESER Occitanie a été installé et le CRAJEP Occitanie a été sollicité par le Préfet pour désigner 3 représentant.e.s issu.e.s d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, âgés de moins de 30 ans, pour siéger au sein du 3^{ème} collège (organisations représentatives des jeunes). Morane Broussot (ARPEP), Betty Debourg (FRCIVAM) et Zoé Lambinet (UFCV), ont assuré cette représentation, au sein des commissions suivantes :

- Commission 2 : espace et développement rural, agri-agro, forêt, bois, alimentation (Betty Debourg) ;
- Commission 5 : éducation, formation, emploi, jeunesse, enjeux de société (Morane Broussot) ;
- Commission 7 : santé, culture, sport, cohésion sociale (Zoé Lambinet) ;
- Commission 8 : finances, politiques contractuelles, Europe, suivi et évaluation des politiques publiques (Betty Debourg).

Nos représentantes participent par ailleurs au Groupe Associations du CESER et bien entendu aux réunions du 3^{ème} collège. Elles ont donc contribué aux travaux des commissions, donnant lieu à différents avis et rapports, et notamment au niveau de la Commission 5 l'avis sur « *Jeunesse(s) et engagement(s) en Occitanie : comprendre, encourager et accompagner* ».

Plusieurs réunions ont été organisées avec les 3 représentantes tout au long de l'année et pour organiser le travail contributif du CRAJEP au sein du CESER.



La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Occitanie :

Le CRAJEP est représenté au Conseil d'Administration de la CRESS Occitanie par François MOREAUX, administrateur du CRAJEP. Il siège dans le Collège Associations, avec des représentants du Mouvement Associatif et des autres coordinations et regroupement associatifs. Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale.



Le Mouvement Associatif Occitanie :

Les deux représentants du CRAJEP au Mouvement Associatif sont Émilie TABERLY (Secrétaire du CRAJEP) et Kamyar MAJDFAR (Vice-président du CRAJEP). La présidence de LMAO est assurée par Hervé GUÉGAN, ex-Président du CRAJEP (et actuel membre du Bureau), au titre de la Ligue de l'enseignement. Le CRAJEP a participé activement aux différentes rencontres statutaires, CA et Assemblée générale.

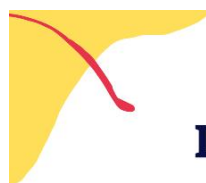
Le CRAJEP participe également au Comité de pilotage régional et au Comité d'appui du DLA (le Mouvement Associatif Occitanie portant le DLA régional). Il a également été associé aux travaux autour du Guid'Asso (porté en lien avec l'Etat).



Enfin, il agit dans le cadre du **Parcours Adress**, qui a pour objectif de soutenir la création d'activités économiques, sociales et solidaires sur le territoire de Toulouse Métropole. Le CRAJEP, en appui sur Sophie BAUDRILLER (Vice-présidente du CRAJEP), est chargé dans ce cadre, sur sollicitation des animateurs du Parcours Adress, d'accompagner des porteurs de projet du secteur jeunesse et éducation populaire.



Le CRAJEP a également relayé régulièrement les communiqués et prises de positions politiques du Mouvement Associatif.



Fresque des enjeux associatifs
Le Mouvement Associatif Occitanie

La Fresque des enjeux associatifs





Le Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire :

Le CRAJEP est membre du CNAJEP et comme les autres CRAJEP, il a le statut de membre du réseau, ce qui lui permet de prendre part à tous les travaux du CNAJEP (groupes de travail, commissions, diverses manifestations ...) et de voter aux assemblées permanentes et générales du CNAJEP.



En 2023, le CRAJEP a continué à participer à plusieurs instances et aux travaux du CNAJEP :

- **Commission Animation territoriale** (commission des CRAJEP) et commissions de travail diverses (Engagement, International et mobilité des jeunes, Politiques jeunesse...).
- **Conférence des présidents de CRAJEP.**
- **Groupe de travail Dialogue structuré territorial, Groupe national de travail Provox...**
- **Le CRAJEP a poursuivi son partenariat avec le CNAJEP dans le cadre du Dialogue structuré européen et a mis en place une rencontre régionale Provox, en mars 2023.**



INSTANCES	Représentant.e.s
CESER – Conseil Économique Social Environnemental	Betty DEBOURG (FRCIVAM) Morane BROUSSOT (ARPEP) Zoé LAMBINET (UFCV)
PRÉFECTURE Conférence régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté	Titulaire : Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP Suppléante : Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS)
PRÉFECTURE / DRAJES / RÉGION Cellule de veille Vie Associative	Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
DRAJES / RÉGION DRAJES / CRIJ – Plateforme régionale Mobilité EOLE	Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
État / DRAJES – Comité de pilotage régional du SNU	Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
État / DRAJES – Comité de pilotage Vacances Apprenantes	Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Hervé GUÉGAN, Membre du Bureau (Ligue de l'enseignement) Sophie BAUDRILLER, Vice-présidente du CRAJEP (UFCV) François MAYNADIER, Trésorier du CRAJEP (ARPEP) Autres Associations concernées + Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
DRAJES – Comité régional de coordination du Service Civique	Ève LEGÉ, Membre du Bureau du CRAJEP (AFEV) Autres représentants AJEP membres : Ligue de l'enseignement, UFCV, Les Francas...
DRAJES – Comité Régional FONJEP	Line COLSON, Membre du Bureau (Peuple et culture) <i>Lien avec les associations membres du comité régional</i>
DRAJES – Commission Régionale Consultative FDVA1 et FDVA2	Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS)

DREETS – POS Occitanie (Plateforme d’observation sociale) Comité de pilotage Commissions techniques + commissions de travail	Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP Autres administrateurs du CRAJEP (à mobiliser > commissions)
DRAJES – Commission des Médailles JSVA	Titulaire : Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP Suppléant : Hervé GUÉGAN, Membre du Bureau (Ligue de l’enseignement)
RÉGION Occitanie – Conseil Régional de Développement de la Vie Associative (lien LMAO)	Anne-Flora MORIN-POULARD, Présidente du CRAJEP (FRANCAS) Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
Le Mouvement Associatif Occitanie Instances	Bureau / CA : Kamyar MAJDFAR, Vice-Président du CRAJEP (LEC GS) CA : Émilie TABERLY, Secrétaire du CRAJEP (URHAJ)
Le Mouvement Associatif Occitanie Parcours ADRESS	Sophie BAUDRILLER, Vice-présidente du CRAJEP (UFCV) Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
Le Mouvement Associatif Occitanie DLA Régional	Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
CRESS Occitanie Instances	CA : François MOREAUX, Administrateur du CRAJEP (CEMÉA) AG : Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
CRIJ Occitanie (<i>CRAJEP membre associé au CA du CRIJ</i>)	Ève LEGÉ, Membre du Bureau du CRAJEP (AFEV) Pierre ÈVE, Administrateur du CRAJEP (Peuple et culture) <i>Lien avec les associations membres siégeant au CRIJ</i>
Occitanie Coopération Comité de pilotage Éducation à la citoyenneté mondiale	Hervé GUÉGAN, Membre du Bureau (Ligue de l’enseignement) Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
CNAJEP Instances	Présidente ou Vice-président.e.s du CRAJEP Membres du Bureau du CRAJEP Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
CNAJEP Conférence des Présidents de CRAJEPs Commission Animation territoriale (CRAJEPs)	Présidente ou Vice-président.e.s du CRAJEP Marianne LOISEAU-NAÏL, Directrice du CRAJEP
CREPS Montpellier CREPS Toulouse	Titulaire : François MAYNADIER, Trésorier du CRAJEP (ARPEP) Titulaire : Hervé GUÉGAN, Membre du Bureau du CRAJEP (Ligue de l’enseignement)
CFA Animation Sport Occitanie	CA : Titulaire : François MAYNADIER, Trésorier du CRAJEP (ARPEP)

AXE 3 : COORDINATION D'ACTIONS COLLECTIVES

Le CRAJEP est amené à conduire des actions dans lesquelles plusieurs membres du CRAJEP sont impliqués et qui nécessitent un appui et une coordination par la tête de réseau.

Certaines commissions thématiques du CRAJEP permettent d'aboutir à la mise en place d'actions collectives portées par des membres du CRAJEP.

Animation / coordination d'actions « fédératrices », en fonction des priorités du CRAJEP (et qui s'appuient sur les compétences de ses membres) :

- Conduire des actions en cohérence avec les objectifs politiques prioritaires.
- Développer les partenariats et inciter aux montages de projets à partir des besoins de ses associations membres.
- Faciliter la conduite d'actions expérimentales, impliquant plusieurs membres.
- Coordonner l'essaimage des actions sur l'ensemble du territoire régional.
- Soutenir et accompagner si nécessaire, à l'échelle de la région, l'expertise acquise dans la conduite d'actions locales et/ou départementales.



1. PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC : LA DYNAMIQUE REGIONALE PROVUX :



Le Dialogue structuré est un processus de participation qui vise à la co-construction des politiques publiques. Cette méthode est utilisée pour construire les politiques de jeunesse européennes. **Provox est la plateforme française du dialogue structuré, animée par le CNAJEP**, et a pour mission de porter les contributions des jeunes en

France, au niveau européen. Dans ce but, Provox organise les campagnes de dialogue structuré au niveau national, avec des phases de consultation, l'organisation d'événements et de débats jeunes-élus, la participation aux réunions politiques et aux conférences européennes de la jeunesse... Dans ce cadre, le CRAJEP organise chaque année, une rencontre régionale Provox Occitanie, répondant ainsi à une dynamique de promotion du dialogue entre jeunes, élus et décideurs publics sur les politiques publiques de jeunesse, qu'elles soient locales, nationales ou européennes.



Rencontre régionale Provox : le 10 mars 2023, à la MJC de Lézignan-Corbières

Cette rencontre compte parmi les débats régionaux impulsés dans le cadre des campagnes Provox, répondant à une dynamique de promotion du dialogue entre jeunes, élu.e.s et décideur.e.s publics sur les politiques publiques de jeunesse, qu'elles soient locales, nationales ou européennes.

Le 9^{ème} cycle du dialogue jeunesse de l'UE se déroule du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2023, sous le trio de présidences France - République Tchèque - Suède, et s'intéresse aux **objectifs jeunesse suivants** :

N°3 "Sociétés Inclusives" : Rendre possible et assurer l'inclusion de tous les jeunes dans la société.



N°10 "Une Europe Verte et Durable": Parvenir à une société dans laquelle tous les jeunes sont écologiquement actifs, sensibilisés et capables de faire la différence dans leur vie quotidienne.

Les cinq sous-thématiques qui ont été abordées sont : Information et éducation – Gouvernance – Action et responsabilisation – Mobilité et solidarité – Accès aux infrastructures.



2. ACTION D'ACCOMPAGNEMENT DU CREPS DE TOULOUSE :



Sollicité par le Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Toulouse et son département Performance Sportive (DPS), le CRAJEP Occitanie intervient en appui sur Léo Lagrange, La Ligue de l'Enseignement et l'AROEVEN, et dans le cadre d'une convention triennale 2022-2024.

Cette collaboration et cette action sont nées de rencontres CRAJEP Occitanie / CREPS de Toulouse, engagées depuis 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de la Mission JEP portée par les CREPS, avec la volonté de développer / renouer les liens ÉDUCATION POPULAIRE / SPORT, par des actions conjointes à conduire autour de l'accompagnement éducatif, mais aussi en faveur d'une plus grande ouverture sociale et culturelle à apporter aux jeunes sportifs.

Dans ce cadre, le Département de la Performance Sportive du CREPS de Toulouse souhaitait réfléchir avec le CRAJEP Occitanie et avec ses associations de jeunesse et d'éducation populaire membres, à la mise en œuvre d'un plan d'action, avec la nécessité de mieux accompagner les projets de vie des sportifs de haut niveau accueillis au CREPS.

En appui sur le CRAJEP, le CREPS souhaitait donc s'inscrire dans une approche éducative globale vis-à-vis des jeunes sportifs de haut niveau et mettre en place en direction de ses équipes, un accompagnement sur la question du vivre-ensemble, de la citoyenneté des jeunes au sein du CREPS et particulièrement sur l'accompagnement des projets / des parcours de vie des jeunes et la gestion des transitions.

Plan d'intervention 2023 :

Dans la continuité des interventions réalisées en 2022, des échanges CREPS / CRAJEP, dans le cadre du suivi de l'action, **trois axes prioritaires d'intervention sont mis en œuvre depuis 2022, au regard des besoins exprimés par le CREPS :**

- Axe 1 : accompagnement de l'équipe de direction du CREPS et de la MPS à la mise en œuvre et à l'animation d'une stratégie d'action autour de l'Éducation à la Citoyenneté et de l'Éthique.
- Axe 2 : participation des jeunes au sein du CREPS / instances de participation.
- Axe 3 : formation et accompagnement de l'équipe internat.

3. RECHERCHE COLLABORATIVE SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES 2022-2023 :



Conduite d'une Recherche collaborative en 2022-2023, dans le cadre de la Stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté : « *Dynamisation et facilitation de l'engagement des jeunes en Occitanie* ».

Cette recherche a été accompagnée par le Dispositif Trait d'Union de la MSH Sud.

Elle a mobilisé les contributions des AJEP, de chercheurs engagés dans différents laboratoires, de partenaires institutionnels et associatifs, et de jeunes engagés dans les différentes actions analysées dans le cadre de cette étude.

- ▶ Un processus de recherche-action permettant d'être en lien étroit avec le terrain et la réalité sociale.
- ▶ Une démarche conduite en relation avec le monde de la recherche, notamment pour identifier les besoins et enjeux relatifs à l'engagement des jeunes.
- ▶ Une stratégie pour atteindre des objectifs de changement face aux problématiques identifiées et observées, et afin d'émettre des préconisations.
- ▶ Actions contributives des associations JEP, analysées dans le cadre de la recherche collaborative : 11 actions expérimentales ou innovantes.

Objectifs de la recherche collaborative :

- Promouvoir l'engagement des jeunes : en rendant lisibles les dispositifs publics et les espaces et parcours d'engagement associatifs existants.
- Permettre aux jeunes les plus éloignés de ces dispositifs, de ces espaces et parcours d'engagement d'avoir l'envie et de pouvoir s'engager : en identifiant les opportunités et les freins dans les engagements des jeunes ; en mettant en évidence les leviers et les apports de l'engagement associatif, afin de faciliter ces engagements.
- Contribuer aux politiques publiques et faire évoluer les pratiques des acteurs de jeunesse : en faisant des préconisations pour faire évoluer les dispositifs publics, mieux orienter les politiques publiques en région, en faveur de l'engagement des jeunes, et pour améliorer les pratiques des acteurs publics et associatifs.
- ***Montrer l'engagement comme un des leviers possibles pour lutter contre la précarité des jeunes.***

Actions réalisées en 2023 :

- Poursuite des travaux du comité de pilotage, du comité de suivi et du comité scientifique pour suivre la démarche.
- Réalisation d'un état de l'art, état des lieux des travaux de recherche sur la thématique de l'engagement des jeunes.
- Recrutement d'un chargé d'étude, en stage en alternance, Master 1 IDS à l'Université Paul Valéry de Montpellier (en 2022, qui a terminé sa mission en 2023).
- Recrutement d'un chargé de mission, en contrat de professionnalisation, en formation DEJEPS, pour accompagner cette démarche (en 2023).
- Réalisation d'une exposition photos comme témoignage et valorisation de la démarche (18 kakémonos)
- Réalisation d'une journée de restitution de la recherche collaborative le 2 juin 2023.
- Formalisation d'un rapport de cette recherche collaborative, présenté lors de la journée de restitution, et amendé par la suite de nombreuses contributions. La version finale est aujourd'hui disponible.



4. ACTION DE PROMOTION DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE 2022-2023 :



Direction de région académique
à la jeunesse, à l'engagement et
aux sports (DRAJES)



Dans le cadre du Pacte pour l'embauche de la Région Occitanie, le CRAJEP Occitanie a conduit en 2022-2023, une action régionale de Promotion des métiers de l'Éducation Populaire et de l'Animation. Cette action a été co-financée par la DRAJES Occitanie.

Constats et enjeux repérés :

- Une action pour l'emploi des jeunes notamment, dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, et plus particulièrement dans le secteur associatif : au niveau des activités, que ce soit en tant qu'organisme de formation, employeurs ou réseaux d'associations employeurs, les métiers du sport et de l'animation concernent directement les associations de jeunesse et d'éducation populaire, des dispositifs de formation jusqu'aux parcours professionnels.
- Des difficultés de recrutement prégnantes dans les structures : Alors que plusieurs milliers de projets de recrutements sont prévus en 2023, la pénurie de professionnels interroge la soutenabilité à court-terme des activités proposées dans les branches couvertes par Hexopée et met en lumière la nécessité de mieux reconnaître les métiers de l'Éducation Populaire.
- Une nécessaire amélioration de la qualification des candidats, de l'accessibilité des formations, de la reconnaissance des métiers et de la valorisation des carrières.

Pour une meilleure reconnaissance des métiers de l'Éducation Populaire :

Le champ professionnel éducation-animation-jeunesse est constitué de l'ensemble des activités se situant à la croisée de l'éducation, de l'animation socioculturelle et des politiques locales pour l'enfance et la jeunesse. L'animation socioculturelle est une forme d'éducation non formelle qui se fonde sur des valeurs de l'éducation populaire. Elle porte des valeurs d'émancipation citoyenne et de vivre-ensemble très présentes et tout à fait indispensables dans le contexte de crises multiples que nous traversons. Par ailleurs, ce champ poursuit un but d'intégration sociale et sociétale, notamment en direction des populations les plus éloignées des propositions éducatives. La valorisation des métiers de l'éducation, de l'animation et du lien social doit-être, selon nous, une priorité des politiques publiques nationales et régionales.

La crise sanitaire a montré le caractère indispensable de ces secteurs d'activité et de ces métiers pourtant mal valorisés.

Cette action avait pour objectifs :

- d'assurer une meilleure visibilité des formations et des métiers du champ de l'animation et de l'éducation populaire ;
- de communiquer sur ces métiers, leur sens, leur plus-value dans la société ;
- et de contribuer à une meilleure information sur ces métiers et à l'orientation vers ces métiers.

Le CRAJEP Occitanie s'était donc engagé à créer pour 2023, en partenariat avec LE&C Grand Sud, des outils de communication et d'animation grand public, permettant la découverte des métiers et des formations à l'animation.

Ils sont aujourd'hui disponibles sur notre site internet : <https://www.crajep-occitanie.fr/metiers-formations-educ-pop/>

Ces supports de communication sont mis à la disposition (depuis 2023) des associations, des collectivités publiques et des partenaires de l'accompagnement ou de l'insertion, afin de les utiliser et de les diffuser lors d'événementiels en région, en faveur de l'emploi et de l'insertion (salons, expositions...), à l'occasion de différentes actions d'animation (infos métiers, forums...), ou dans différents lieux ou espaces accueillants des publics... Ils sont réservables via [ce formulaire](#).



Le CRAJEP est également intervenu lors de la réunion régionale de Hexopée, le 13 juin, à Lézignan-Corbières, afin de mettre en avant l'action de promotion des métiers de l'éducation populaire et de l'animation.



5. SÉMINAIRE DRAJES ET CYCLE DE CONFÉRENCES :

Dans le cadre de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la DRAJES Occitanie, le CRAJEP Occitanie a proposé en 2023 un cycle de trois conférences et a participé au séminaire DRAJES / SDJES / AJEP.

Séminaire DRAJES / SDJES / CRAJEP / AJEP en date du 22 septembre, au cours duquel a pu être présenté aux 6 SDJES présents (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Hérault, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne) et à la DRAJES Occitanie le cycle de conférences (dates, thématiques). Les SDJES ont également partagé leurs actualités, un temps d'échange a pu avoir lieu, et les perspectives 2024 ont été évoquées.

Pratiques culturelles et artistiques amateurs



Cette journée a permis de rassembler plus de 60 personnes, afin de débattre sur les pratiques amateurs aujourd'hui. Après une webconférence d'Alexandre GEFEN sur « La place symbolique de l'amateur, sa reconnaissance problématique, et son rôle essentiel dans les questions de démocratisation et de transmission », quatre ateliers ont été proposés aux participants :

- Quels liens et passerelles entre pratique, création professionnelle et pratiques amateurs ?
- Entre enseignement artistique et pratiques amateurs, où se situe le curseur ?
- Quelle prise en compte des pratiques culturelles et artistiques informelles et des parcours de formation autodidactes ?
- Comment identifier et réduire les inégalités d'accès aux pratiques amateurs ?



Un temps de restitution a permis de synthétiser les questions et enjeux issus de cette journée.

Rencontre territoriale de l'Éducation Populaire



INVITATION

CHRISTINE TÉQUI
Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège

ANNE-FLORA MORIN-POULARD
Présidente du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Occitanie

Ont l'honneur de vous convier à la Rencontre de l'Éducation Populaire en Occitanie

Plus de renseignements auprès du Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Occitanie : contact@crajep-occitanie.fr ou au 09.53.90.57.11



MARDI 21 NOVEMBRE 2023
- de 9h00 à 17h00 -
Hôtel du Département
09000 FOIX

Au programme:
Ateliers thématiques, tables rondes et échanges autour d'un buffet



L'ambition de cette rencontre était de coconstruire avec des représentant.es de l'État et des collectivités territoriales en région Occitanie, une nouvelle alliance pouvoirs publics / associations de jeunesse et d'éducation populaire.

**CONTRIBUTION
DU CRAJEP OCCITANIE
AUX RNEP 2024**



**DE LA RENCONTRE REGIONALE DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE DU 21
NOVEMBRE 2023 A FOIX AUX
RENCONTRES NATIONALES DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE 2024 A
POITIERS :**

**PROPOSITIONS POUR
L'ÉLABORATION DE LA CHARTE
D'ENGAGEMENTS SECTORIELLE JEP
ET DES ALLIANCES RENOUVELÉES
ASSOCIATIONS JEP / POUVOIRS
PUBLICS**

Afin de préparer les prochaines Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire, de formuler des propositions, et dans l'idée de créer une dynamique autour de l'éducation populaire en région, le CRAJEP Occitanie a porté cette rencontre régionale qui a rassemblé plus de 90 personnes.

Une contribution du CRAJEP Occitanie a ainsi été rédigée, qui sera portée aux Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire à Poitiers en 2024.



Trois temps forts ont ponctué cette rencontre coorganisée avec le CRIJ Occitanie, qui a mobilisé près de 80 personnes.

Tout d'abord, une webconférence de Jocelyn LACHANCE intitulée « Les pratiques numériques des jeunes aujourd'hui : quels enjeux éducatifs ? Comment accompagner ces pratiques ? Comment mettre en œuvre la citoyenneté numérique ? », suivie d'un temps d'échange avec les participants.

A la suite de cette intervention, la DRAJES Occitanie a présenté les résultats de l'enquête réalisée sur le recensement d'actions menées dans les territoires de la région Occitanie sur le thème de l'éducation citoyenne au numérique (enquête menée en partenariat avec le CRAJEP et le CRIJ).

Enfin, un temps de présentation d'actions autour du numérique éducatif et de l'éducation aux médias et à l'information sous forme d'ateliers d'échange de pratiques entre acteurs éducatifs a permis de conclure cette webconférence.





Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire



CRAJEP Occitanie

501 rue Métairie de Saysset
CS 10033, 34078 Montpellier cedex 3
contact@crajep-occitanie.fr
www.crajep-occitanie.fr

